 Commune de Bernis

 Règlement intérieur

**Article 1** : Le marché de noël est organisé par le centre d’action sociale de la commune de Bernis et se déroulera le samedi 6 décembre 2025 de 9 h à 17 h. La participation à cette manifestation entraîne l’acceptation de l’intégralité de ce règlement.

**Article 2** : Ce marché est ouvert aux créateurs, artisans, artistes indépendants et professionnels.

**Article 3** : Les dossiers d’inscription sont à retirer soit sur le site de la commune de Bernis ou au CCAS et devront être envoyés au CCAS mairie de Bernis 17 Bd Charles Mourier 30620– Bernis.

Ils seront accompagnés de photocopies de votre carte d’identité, de votre règlement Libellé au nom du trésor public, d’une attestation sur l’honneur. Et de l’extrait de kbis pour les professionnels)

**Article 4** : Le marché se fera uniquement en extérieur

**Article 5** : L’accueil des exposants se fera à partir de 8h 00 et l’installation se fera jusqu’à 9 h. L’exposant s’engage à ne pas remballer avant la clôture du marché qui est fixée à 17 h. tout emplacement réservé et non occupé avant 9 h sera à la disposition de l’organisateur sans donner droit à un remboursement.

**Article 6 :** Le matériel (table, chaise) pour les exposants ne sera pas fourni par le CCAS.

**Article 7**: Les exposants devront laisser leur emplacement en bon état de propreté.

**Article 8**. Le CCAS et la commune de Bernis dégagent toute responsabilité en cas de vol, détérioration du matériel ou incident consécutif au non-respect de ce règlement.

**Article 9 :** Le CCAS se réserve le droit d’apporter toute modification à l’organisation rendue nécessaire par des contraintes techniques ou à la demande des autorités préfectorales.

**Article 10 :** En cas d’intempérie ou de force majeure, le CCAS se réserve le droit d’interdire l’accès des lieux aux visiteurs et aux exposants. Les chèques seront restitués aux exposants.

**Article 11** : Aucun remboursement ne sera fait en cas de désistement de votre part dans les 5 jours avant la manifestation.

Pour l’administration du marché : 06 64 13 18 85 ou 04 30 06 52 76

Mail : ccas@bernis.fr

DATE /\_\_\_ /\_\_\_\_ 2025 Signature

 (Précédée de la mention « lu et approuvé »